

JAURES, UN DESTIN EXCEPTIONNEL

Annexes Établies par Josiane Séguéla Service éducatif Juin 2009

Des racines rurales

Tout jeune Jean Jaurès s'installe avec ses parents, à proximité de Castres, à la ferme de la Fédial où il vivra avec ses frères jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

C'est dans ce petit domaine rural au milieu des vignes, des troupeaux et des volailles que Jean Jaurès s'émerveille devant le spectacle changeant des saisons mais aussi prend conscience des difficultés financières ressenties par les agriculteurs en cette fin de siècle et dont il défendra les intérêts.

Document A

« Jaurès était un rural, par son ascendance, par son atavisme, par ses goûts. Fortement marqué du terroir albigeois, il était paysan jusqu'au tréfonds de son être [...]. Son enfance rustique le marque pour toujours ; « Un paysan de génie » a-t-on dit, et qui vivait dans une sorte de communion d'esprit avec les forces intimes de la terre... »

Lucien Naves, L'Humanité

Document B

« Il y a des heures où nous éprouvons à fouler la terre une joie tranquille et profonde comme la terre elle-même. Si nous l'enveloppions seulement d'un regard, elle ne serait pas à nous ; mais nous pouvons nous coucher en son sein et nous faire porter par elle, et sentir je ne sais quelles palpitations profondes qui répondent à celles de notre cœur. Que de fois en cheminant dans les sentiers, à travers champs, je me suis dit tout à coup que j'étais à elle et qu'elle était à moi ». [...]

J. Jaurès, De la réalité du monde sensible

Document C

Un personnage surprenant

Jean Jaurès, professeur - stagiaire au Lycée Condorcet au printemps 1880

« Il arriva un matin et sa vue inspira un grand étonnement aux jeunes élégants de la rue Caumartin. Il était petit, trapu, déjà légèrement bedonnant, les cheveux hirsutes, la longue barbe en fleuve. Sa mise était négligée : il apparaissait clairement, qu'à l'encontre de beaucoup de ses auditeurs, lui, ne s'était jamais livré à des réflexions vestimentaires. Il y avait en lui quelque chose de robuste et de rustique qui indiquait clairement une proche origine paysanne. Certes, il n'était pas Parisien pour un sou et les augures de la classe prédisaient, à voix basse, qu'il allait faire un four notoire.

Et voici qu'il se mit à parler, très simple, très à son aise, dans avoir l'air de se douter qu'il faisait un début et que cinquante paires d'yeux investigateurs et malins étaient braqués sur lui. Il se mit à parler et, instantanément, ce fut un éblouissement. C'était un torrent qui déversait devant nous, sur nous, ses flots pressés et étincelants. Il n'y eut plus en face de nous un petit homme gros, ventru, hirsute, au veston usé, à la cravate lâchez, il n'y avait qu'un verbe qui nous entraînait, nous emportait, nous illuminait ».

Témoignage de Victor Basch, Floréal (31 juillet 1920)

Document D

Jaurès, à l'épreuve des conflits

Texte 1

Le soutien aux mineurs de Carmaux

La Compagnie des mines, dirigée par des patrons d'extrême droite, le baron Reille et son gendre, le marquis Ludovic de Solages, licencie un de ses ouvriers, Jean-Baptiste Calvignac, dirigeant syndical et maire de Carmaux depuis le 15 mai 1892. Dans ses articles à La *Dépêche*, Jean Jaurès soutient cette grève. Il accuse la République d'être aux mains de députés et ministres capitalistes favorisant la finance et l'industrie aux dépens du respect des personnes. .Après la victoire de la grève qui s'exprime par la démission du Marquis de Solages et la réintégration de Calvignac, Jaurès, acquis au socialisme, deviendra, à la demande des ouvriers de Carmaux député de la circonscription en 1993.

Texte 2

Le créateur de la verrerie d'Albi

En 1895, débute une grève des verriers de Carmaux à la suite du renvoi par le patron de la Verrerie, M. Rességuier, du secrétaire syndical pour son action militante. Les ouvriers font appel à Jaurès qui sera à la fois leur conseiller, leur stratège et leur propagandiste. A la suite de l'échec de la grève, trois cent ouvriers sont licenciés. Jaurès propose alors la création d'une verrerie appartenant à la collectivité ouvrière, où tous ceux qui ont été congédiés pourraient travailler dans le respect de la liberté syndicale. Cette idée soulève l'enthousiasme de tous les verriers de France, des organisations syndicales et coopératives et aboutira à l'inauguration de l'usine, le 25 octobre 1896. Jaurès avec sa foi ardente écrit dans *La Petite République* du 26 novembre 1895 : « Cette usine ouvrière sera la forteresse de la liberté syndicale [...] Les militants de Carmaux seront sauvés de la misère et de la faim [...] Le coup porté aux prétentions patronales sera rude et il faut que tous les travailleurs fournissent leur pierre à cette usine ouvrière ».

Texte 3

Le conciliateur des traminots

Le 24 juin 1891, les cochers des transports Pons revendiquent la journée de travail de douze heures au lieu de seize. M. Pons accède dans l'immédiat à leur demande, mais rapidement renie ses engagements. Le 29 juillet 1891, la majorité des employés se met en grève, et leur comportement est alors considéré comme démissionnaire par M. Pons. Dès lors, une atmosphère d'émeute s'installe dans la ville, aussi la mairie organise une réunion avec Jaurès, les délégués syndicaux et M. Pons. Après un long débat, Jaurès se montrera entièrement solidaire des décisions prises par le maire en faveur des employés

Document E

Chronologie de l'affaire Dreyfus

Octobre-décembre 1894. Accusé d'être l'auteur d'un bordereau annonçant la transmission de secrets militaires à L'Allemagne, le capitaine Dreyfus est <u>arrêté</u>, puis <u>jugé</u> par le Conseil de guerre et <u>condamné</u> à la déportation à vie.

5 janvier 1895. Dans la cour d'honneur de l'Ecole militaire, le capitaine Dreyfus subit la cérémonie de la <u>dégradation</u> militaire.

1896. Le colonel Picquart découvre un texte écrit par le commandant Esterhazy et adressé à l'attaché militaire allemand. L'écriture ressemble à celle du bordereau. Plusieurs personnalités réclament la révision du procès de Dreyfus.

Février 1898. Zola est condamné à un an de prison par la Cour d'assises après la parution de « <u>J'accuse</u> » dans <u>L'Aurore</u>.

Septembre 1899. A nouveau jugé en Conseil de guerre à <u>Rennes</u>, lors du <u>procès</u> Dreyfus est déclaré coupable avec des circonstances atténuantes ; il est condamné à dix ans de détention. Il est gracié par le Président de la République, mais il reste toujours coupable.

1903. Relance de la révision du procès par Jaurès.

Juillet 1906. Le jugement Rennes est cassé. Dreyfus est <u>réhabilité</u>¹. Il est réintégré dans l'armée. Il est décoré de la Légion d'honneur.

Vocabulaire